Initiative sur les rentes

Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable



Résumé

Les premières rentes AVS ont été versées le 1er janvier 1948. Depuis, les retraités peuvent compter sur un revenu sûr pour leurs vieux jours. Aujourd'hui - 76 ans plus tard - l'AVS est en difficulté financière. De moins en moins de personnes actives financent l'AVS d'un nombre croissant de retraités. Si nous ne faisons rien, les rentes AVS sont en danger. L'initiative sur les rentes désamorce ce danger - sans réduire les rentes, sans impôts supplémentaires et sans endettement supplémentaire.

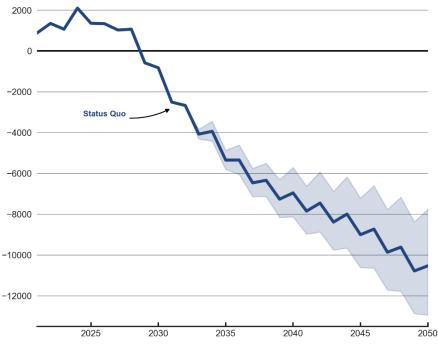
L'initiative sur les rentes...

- 1. ... garantie nos rentes AVS à long terme
- 2. ... est adapté aux générations futures
- 3. ... entraîne moins d'immigration

Nous vivons de plus en plus longtemps

Depuis 76 ans, l'AVS verse chaque mois des rentes AVS fiables aux retraités. Mais elle est aujourd'hui confrontée à trois grands défis : Nous vivons de plus en plus longtemps, le taux de natalité diminue et, au cours des dix prochaines années, plus d'un million d'actifs de la génération dite du baby-boom partiront à la retraite. Conséquence : de moins en moins de personnes actives financent les rentes AVS d'un nombre croissant de retraités. Si nous ne faisons rien, les rentes AVS sont menacées.

Résultat de la répartition de l'AVS en millions de francs Status quo



Remarque : à partir de 2033, le résultat de la répartition est indiqué avec une incertitude (scénario haut et bas).

Données : OFAS. Graphique : renten-sichern.ch

Malgré l'adoption du projet AVS21 en septembre dernier, l'AVS sera à nouveau dans le rouge dès 2030. Le déficit va fortement augmenter et s'élever à plus de 10 milliards de francs rien qu'en 2050.

La solution: l'initiative sur les rentes

L'initiative sur les rentes contrecarre cette évolution et rétablit les finances de l'AVS sur une base durable. Les retraités actuels et futurs - donc nos enfants et petits-enfants - en profiteront. Comme nous vivons de plus en plus vieux, nous devons impérativement faire quelque chose. Si nous ne réagissons pas, nous risquons d'augmenter la TVA, les charges salariales ou l'endettement.

L'initiative sur les rentes offre la meilleure solution pour garantir durablement les rentes. Un lien modéré entre l'âge de la retraite et l'augmentation de l'espérance de vie est équitable pour toutes les générations. L'âge de la retraite sera porté à 66 ans d'ici 2033. Ensuite, il sera lié à l'évolution de l'espérance de vie. Selon les prévisions actuelles de l'Office fédéral de la statistique, il en résultera une augmentation future de l'âge de la retraite d'environ un mois par an.

Mais qu'en est-il des personnes qui exercent des métiers physiquement pénibles ? Nous soutenons des solutions sectorielles telles que celles qui existent aujourd'hui dans le secteur de la construction, où les travailleurs du bâtiment peuvent prendre leur retraite plus tôt.

Les pays étrangers sont bien avancés

L'initiative est modérée, surtout en comparaison internationale. Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et de nombreux autres pays ont décidé d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans ou plus au cours des dix prochaines années. Avec l'initiative sur les retraites, l'âge de la retraite en Suisse ne passera qu'à 66 ans d'ici 2033. L'objectif de l'initiative sur les retraites est donc modéré et social.

Moins d'immigration, moins de dépenses fédérales, plus de recettes fiscales et des rentes plus élevées

L'initiative sur les rentes n'a pas seulement un effet positif sur les finances de l'AVS. Son acceptation entraîne également les conséquences suivantes.

Elle réduit l'immigration en Suisse. Selon une étude commandée par la Confédération, l'initiative sur les retraites peut entraîner un recul de l'immigration sur le marché du travail pouvant aller jusqu'à 23% d'ici 2050. La raison en est que les employeurs peuvent recourir davantage à la main-d'œuvre qualifiée indigène.

En outre, les dépenses de la Confédération diminueront d'un milliard par an d'ici 2050, car la part de la Confédération à l'AVS sera également plus faible en raison de la baisse des dépenses de l'AVS. En outre, l'allongement de la durée d'activité ne se traduit pas seulement par une augmentation des prélèvements sur les salaires pour l'AVS, mais aussi par une hausse des recettes fiscales pour la Confédération, les cantons et les communes. Ces recettes supplémentaires devraient s'élever à environ 3 milliards de francs en 2050.

Enfin, l'allongement de la durée d'activité a également des répercussions directes sur les rentes. Si l'âge de la retraite dans le 2e pilier est adapté de la même manière que dans l'AVS, les assurés pourront à l'avenir cotiser plus longtemps au 2e pilier et devront percevoir leur rente moins longtemps. Cela se traduit par une augmentation de la rente du 2e pilier.

1. L'AVS- une histoire aux multiples défis

L'histoire de l'AVS est marquée par divers défis. Chaque génération a connu le sien, qu'elle a dû résoudre par des réformes.

1.1 La pauvreté des personnes âgées

Au début, avant que l'AVS n'existe, la pauvreté des personnes âgées était au cœur des discussions. Il existait certes des caisses de pension, mais toutes les personnes n'y étaient pas affiliées, loin s'en faut. Par conséquent, de nombreuses personnes avaient du mal à vivre décemment à la retraite. La première pierre de l'AVS a été posée en 1925, lorsque le peuple a approuvé un article constitutionnel à ce sujet. Mais il s'est écoulé encore un certain temps avant que l'AVS ne soit effectivement introduite. C'est pendant la



Seconde Guerre mondiale qu'a été créé le régime de compensation des salaires et des gains des soldats (l'actuel régime des allocations pour perte de gain (APG)), qui a servi de base à l'AVS. En 1947, le peuple a voté sur l'article de loi, à la suite de quoi les premières rentes AVS ont été versées le 1er janvier 1948. Dès lors, tous les Suisses ont reçu pour la première fois une rente à la retraite.¹

1.2 Couverture des besoins vitaux

On a toutefois rapidement constaté que le montant des rentes AVS ne suffirait pas à beaucoup de personnes une fois à la retraite. Ce sont pour ainsi dire les enfants de la génération des "introducteurs de l'AVS" qui se sont attaqués à ce défi. En 1966, les prestations complémentaires ont été introduites et un peu plus tard, en 1972, les bases du système des trois piliers qui existe encore aujourd'hui.

1.3 Egalité



et nos grands-parents avec leurs défis.

Pourquoi la démographie est-elle un défi?

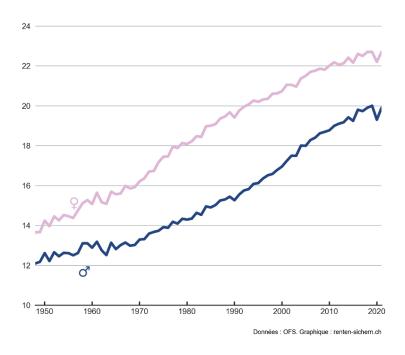
¹ Quelle: BSV, Geschichte der AHV.

Une génération plus tard, le thème de l'égalité est apparu. La 10e révision de l'AVS, à la fin des années 90, a apporté de grands progrès dans ce domaine, en établissant les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance et en introduisant les rentes individuelles, ce qui a notamment aidé les femmes seules. Démographie

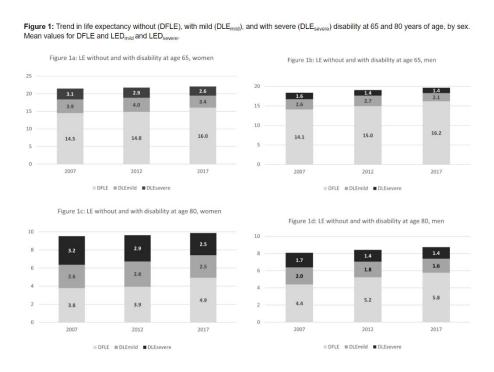
Aujourd'hui, nous sommes confrontés au prochain défi : la démographie. C'est le grand défi de notre génération, que nous devons relever nousmêmes, comme l'ont fait nos parents

2. Nous vivons de plus en plus longtemps - et sommes en bonne santé de plus en plus longtemps

Nous vivons toujours plus longtemps Développement de l'espérance de vie à l'âge de 65 ans en Suisse

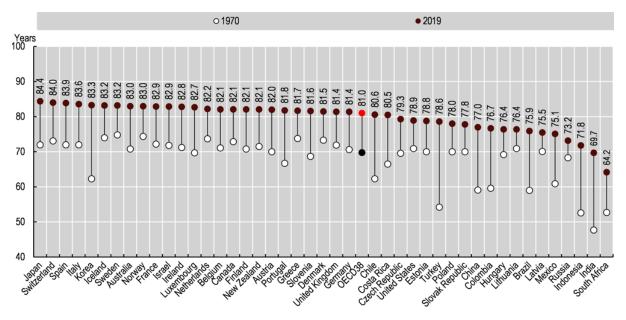


Lorsque l'AVS a été introduite en 1948, les femmes de 65 ans vivaient encore en moyenne plus de 13 ans et les hommes de 65 ans encore environ 12 ans. Depuis, l'espérance de vie a fortement augmenté. Aujourd'hui, l'espérance de vie à 65 ans est de près de 23 ans pour les femmes et de 20 ans pour les hommes. Ce n'est pas seulement l'espérance de vie qui a augmenté, mais aussi l'espérance



de vie en bonne santé. Alors qu'elle était encore de 14 ans en 2007 pour les personnes de 65 ans, elle est passée à 16 ans en 2017.²

La Suisse n'est pas la seule à connaître cette évolution. La plupart des pays enregistrent une augmentation similaire de l'espérance de vie, la Suisse affichant l'une des espérances de vie les plus élevées au monde (représentée ici par l'espérance de vie à la naissance).³

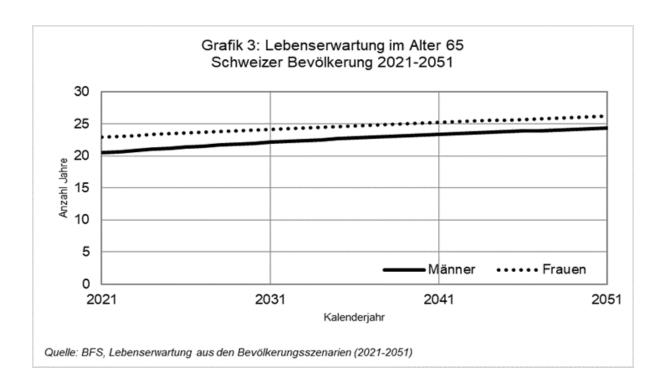


Il s'agit d'une évolution qui - selon les connaissances actuelles - se poursuivra à l'avenir. L'Office fédéral de la statistique prévoit une nouvelle augmentation de l'espérance de vie au cours des 25 prochaines années. En 2050, les personnes âgées de 65 ans devraient avoir une espérance de vie d'environ 25 ans, soit 90 ans. ⁴ Par rapport à l'introduction de l'AVS en 1948, la durée de perception des rentes AVS est donc doublée.

² https://www.srf.ch/news/schweiz/steigende-lebenserwartung-in-der-schweiz-lebt-es-sich-laenger-und-laenger-gesuender, Studie im Artikel verlinkt.

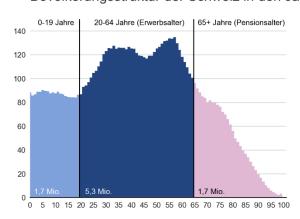
³ Quelle OECD: <u>https://www.oecd-ilibrary.org/sites/e0d509f9-en/index.html?itemId=/content/component/e0d509f9-en</u>

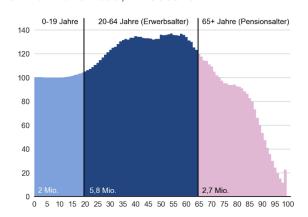
⁴ Quelle: Botschaft des Bundesrates zur Renteninitiative, Grafik 3.



D'ici 2050, ces proportions vont fortement évoluer. Le nombre de personnes actives n'augmentera que légèrement d'environ 10 pour cent pour atteindre 5,8 millions de personnes. En revanche, le nombre de retraités augmentera d'un million pour atteindre un total de 2,7 millions de retraités. Dans 25 ans, il n'y aura donc plus qu'un peu plus de deux personnes à financer la pension d'un retraité..⁵

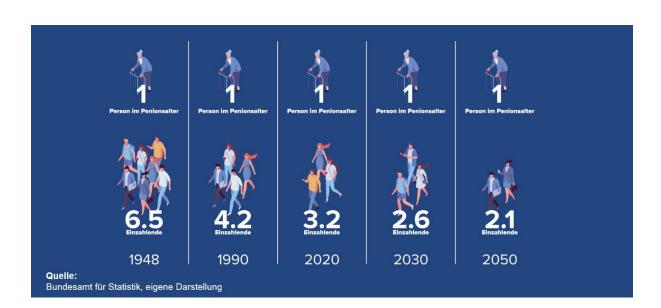
Die Babyboomer gehen in RenteBevölkerungsstruktur der Schweiz in den Jahren 2021 und 2050, in Tausend





.

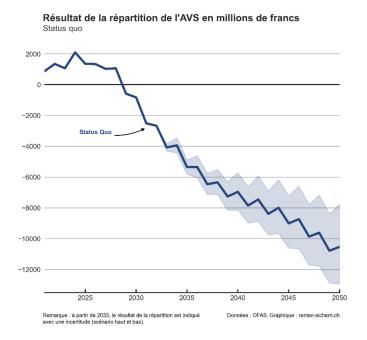
⁵ Quelle: Bevölkerungsszenarien des BFS.



3. Conséquences sur l'AVS

Les finances de l'AVS seront mises à rude épreuve par cette évolution démographique. L'Office fédéral des assurances sociales a calculé et présenté cette situation jusqu'en 2050.

Malgré l'adoption du projet "AVS 21" à l'automne 2023, le déficit de répartition va rapidement redevenir négatif. Cela devrait déjà être le cas en 2030. Ensuite, le déficit annuel diminuera rapidement jusqu'en 2050 pour dépasser les 10 milliards de francs .



Le fonds de compensation de l'AVS doit en principe conserver des moyens pour environ une dépense annuelle. Cela est garanti jusqu'en 2032 en raison de la réforme "AVS 21". Toutefois, le fonds tombera en dessous de cette limite dès l'année suivante. Si le niveau du fonds AVS s'élève encore à près de 70 milliards de francs en 2030, il tombera à un solde négatif de 80 milliards de francs en 2050.

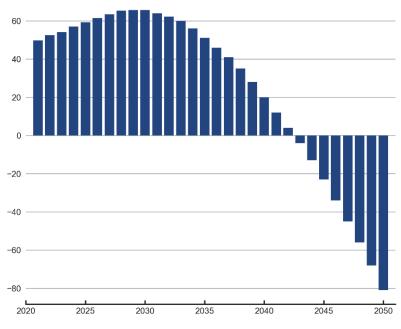
Précision des prévisions

La précision de ces prévisions établies par l'OFAS est parfois critiquée. Cependant, elles sont très précises. Les prévisions établies en 2011 étaient très précises pour les dix années suivantes, comme le montre l'OFAS. Les prévisions imprécises dont il est question existent, mais elles datent d'avant l'introduction de la libre circulation des personnes. On avait alors sous-estimé le nombre de personnes qui allaient immigrer en Suisse chaque année. Ces immigrants supplémentaires sur le marché du travail ont temporairement soulagé l'AVS sur le plan financier. Mais un jour ou l'autre, ces personnes percevront également l'AVS. Depuis lors, les prévisions de l'OFAS sont toute-fois extrêmement précises, comme le prouvent les chiffres de l'OFAS.

(Quelle: Hintergrunddokument des BSV («AHV 21: Zuverlässige Finanzperspektiven für die AHV»)

État du fonds AVS en milliards de francs

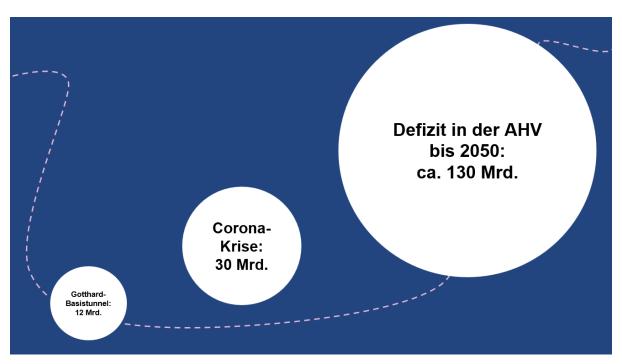
En cas de status quo

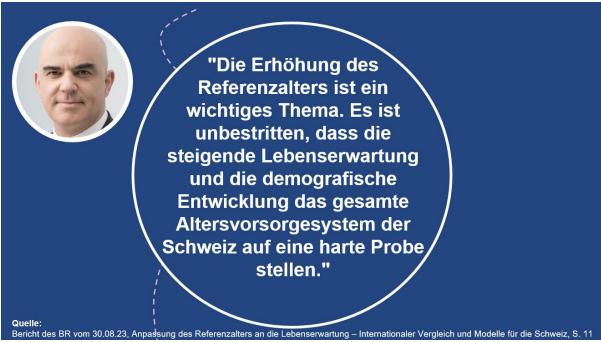


Données : OFAS. Graphique : renten-sichern.ch

De 50 milliards aujourd'hui, le fonds AVS passe à un déficit de 80 milliards de francs. Il en résulte donc un déficit total de 130 milliards de francs pour les 26 prochaines années. A titre de comparaison : le tunnel de base du Gothard, un projet du siècle, avait coûté environ 12 milliards de francs, la pandémie de Corona dans son ensemble a entraîné des coûts supplémentaires d'environ 30 milliards de francs pour la Confédération.

Autre chiffre : les dépenses fédérales de cette année s'élèvent à 86 milliards de francs. Pendant environ un an et demi, la Confédération ne devrait donc rien faire d'autre que financer l'AVS - uniquement pour couvrir le déficit des 26 prochaines années. Pas de dépenses donc pour la formation, les transports publics ou les prestations complémentaires pendant ces 18 mois.

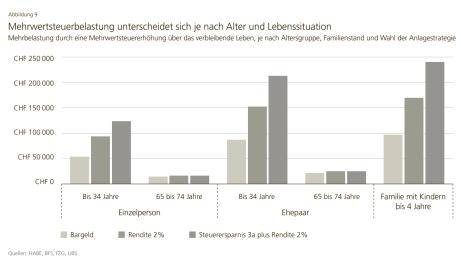




4. Que faire?

Le déficit qui menace en raison de l'évolution démographique exige une solution. En principe, il existe trois leviers possibles dans l'AVS.

Premièrement, les recettes. Pour couvrir le déficit, il faudrait par exemple augmenter les charges salariales (jusqu'en 2050) de 1,7 point de pourcentage ou la TVA de 2,2 points de pourcentage. Pour une famille avec un revenu salarial de 60 000 francs, cela correspond à une charge supplémentaire de plus de 1 000 francs par an. Cette charge supplémentaire due aux prélèvements sur les salaires ou à l'augmentation de la TVA s'ajoute chaque année au manque à gagner (p. ex. intérêts d'épargne). Les experts en prévoyance de l'UBS ont estimé cet effet (augmentation de la TVA de 1,5 point de pourcentage) dans une étude et arrivent à un coût total pouvant atteindre 250'000 francs pour une jeune famille avec des enfants en bas âge. Parallèlement, l'augmentation des impôts et des taxes affaiblit également la place économique suisse. De plus, comme l'espérance de vie continuera d'augmenter après 2050, les impôts devront encore être augmentés périodiquement par la suite. Pour ces



raisons, nous ne considérons pas l'option des recettes comme une solution valable.

Deuxièmement, les dépenses. Avec des dépenses totales de l'AVS d'environ 90 milliards de francs en 2050 et un déficit (annuel) de 10,4 milliards de francs, les rentes AVS (y compris les rentes existantes) devraient être réduites de près de 12% pour parvenir à un résultat équilibré. Nous ne considérons pas non plus la réduction des rentes existantes comme une solution viable, car les promesses de rentes faites précédemment ne seraient pas tenues et les retraités n'auraient plus la possibilité d'améliorer leur situation en matière de rentes.

Troisièmement, l'âge de la retraite. Un relèvement de l'âge de la retraite soulage l'AVS tant du côté des recettes que de celui des dépenses, car les gens cotisent plus longtemps et perçoivent moins longtemps. L'OCDE recommande par exemple à la Suisse de relever l'âge de la retraite pour faire face à l'évolution démographique..⁶

5. Comment ont réagi les autres pays européens ?

La Suisse n'étant pas isolée face à l'évolution démographique, les pays étrangers ont dû eux aussi réfléchir au financement de leurs systèmes de retraite. La plupart des pays de l'OCDE ont déjà relevé l'âge de la retraite ou vont le faire prochainement.⁷ Le tableau de la page suivante montre en outre

⁶ Quelle: OECD (Executive Summary) <a href="https://www.oecd.org/economy/switzerland-economic-snap-shot/#:~:text=Economic%20Survey%20of%20Switzerland%20(January%202022)&text=Fostering%20productivity%20growth%20is%20crucial,over%20the%20past%20three%20decades.

⁷ Quelle: OECD, Pensions at a Glance 2023.

quel est l'âge de la retraite actuel et quel sera l'âge de la retraite pour une personne qui entre aujourd'hui sur le marché du travail.

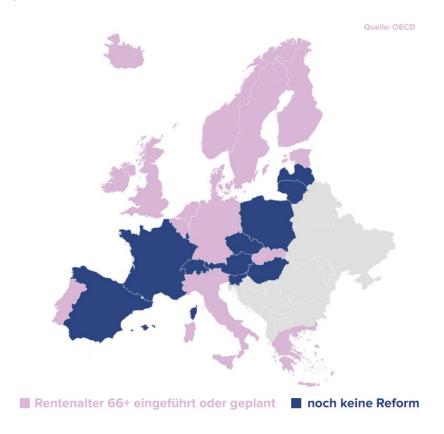
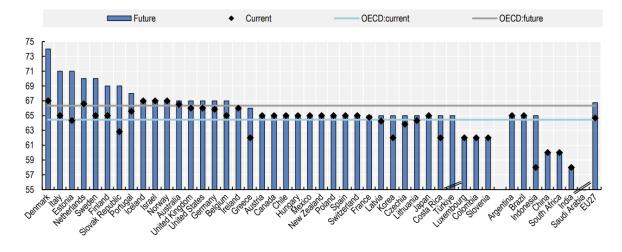


Figure 3.8. Current and future normal retirement ages for a man with a full career from age 22 Current and future refer to retiring 2022 and entering the labour market in 2022, respectively



Dans l'édition 2021 de "Pensions at a Glance 2021", l'OCDE consacre un chapitre entier aux soi-disant automatismes (de l'âge de la retraite) (automatic adjustment mechanism («AAM»)).

L'OCDE écrit dans son éditorial: «The use of automatic adjustment mechanism is an essential tool for sound pension systems.»

Und im Kapitel über AAM selbst: "Why automatic adjustment mechanisms are needed

Automatic adjustment mechanisms are often claimed to be the most important innovation of pension policy over the last decades. Indeed, they reduce uncertainty surrounding future changes in the pension system in response to demographic and economic developments. While there is no doubt that population ageing is happening, the exact extent of future demographic shifts remains subject to large uncertainty. Yet, even though it is difficult to forecast precisely the development of mortality, fertility and employment, the consequences of changes in these indicators for pensions are easier to predict. This predictability makes it possible to design and implement AAMs that can substantially reduce the impact of demographic changes on financial sustainability."

L'initiative sur les retraites demande précisément un tel mécanisme pour la Suisse.

Les neuf pays suivants ont déjà introduit un mécanisme liant l'espérance de vie à l'âge de la retraite :

- Danemark
- Estonie
- Italie
- Hollande
- Suède
- Finlande
- Slovaquie
- Portugal
- Grèce

6. L'initiative sur les rentes



L'initiative

Avec l'initiative sur les retraites, nous souhaitons suivre les exemples ci-dessus et résoudre notre problème de financement de l'AVS en Suisse. Concrètement, l'initiative sur les retraites demande une augmentation de l'âge de la retraite à 66 ans d'ici 2033 et ensuite un lien entre l'âge de la retraite et l'espérance de vie.

En outre, les règles suivantes s'appliquent :

- 1. Une augmentation de l'âge de la retraite est communiquée aux personnes concernées au moins 5 ans avant leur départ à la retraite.
- 2. L'augmentation annuelle ne doit pas dépasser 2 mois.

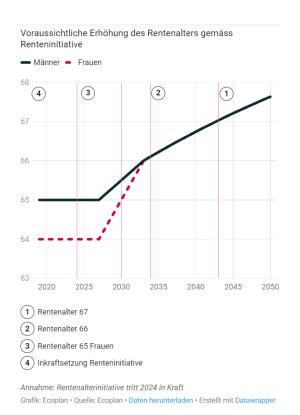
Selon les prévisions actuelles de l'Office fédéral de la statistique concernant l'évolution future de l'espérance de vie à 65 ans, l'âge de la retraite devrait augmenter d'environ 1 mois par an à partir de 2034. En 2050, l'âge de la retraite devrait donc être d'environ 67 ans et 7 mois. En comparaison avec l'Europe occidentale, l'augmentation est donc très modérée, comme le montre le tableau du chapitre précédent. L'OCDE recommande d'ailleurs à la Suisse de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie. 9

L'effet de l'initiative sur les rentes est également illustré par les prévisions du quotient de vieillesse, qui représente le rapport entre les retraités et les actifs. Une valeur en hausse signifie que de moins en moins de personnes actives doivent financer la rente AVS de plus en plus de retraités. Il pose donc le problème décrit de l'évolution démographique d'une autre manière. Sans réforme, il continuera à augmenter. Avec l'initiative sur les retraites, nous pouvons stabiliser le ratio à un peu moins de 40. 10

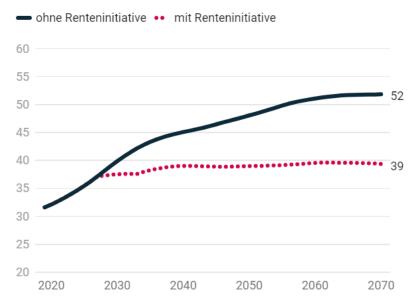
⁸ Quelle: Ecoplan / https://sozialesicherheit.ch/de/auswirkungen-der-renteninitiative-auf-den-arbeitsmarkt/

⁹ Quelle: OECD (Executive Summary) <a href="https://www.oecd.org/economy/switzerland-economic-snap-shot/#:~:text=Economic%20Survey%20of%20Switzerland%20(January%202022)&text=Fostering%20productivity%20growth%20is%20crucial,over%20the%20past%20three%20decades.

¹⁰ Quelle: Ecoplan / https://sozialesicherheit.ch/de/auswirkungen-der-renteninitiative-auf-den-arbeitsmarkt/



Auswirkung der Renteninitiative auf den Altersquotienten (Anzahl Personen im Rentenalter auf 100 Personen zwischen 20 und dem ordentlichen Rentenalter)



Grafik: Ecoplan · Quelle: Ecoplan · Daten herunterladen · Erstellt mit Datawrapper

Les effets sur les finances de l'AVS

L'OFAS estime l'effet d'un relèvement de l'âge de la retraite selon l'initiative sur le résultat de répartition de l'AVS à plus de 5 milliards de francs par an en 2050. Le déficit de répartition se réduit de 10,4 milliards de francs à 5,1 milliards. En 2050, le fonds de l'AVS présentera un solde nul au lieu d'un déficit de 80 milliards de francs. L'initiative sur les rentes apporte donc une contribution importante à la garantie des rentes à long terme, même si elle ne peut pas résoudre entièrement le grand problème démographique à moyen terme - renforcé en outre par la vague de départs à la retraite de la génération des baby-boomers. L'initiative sur les rentes peut toutefois garantir les rentes à long terme.

En effet, les experts en prévoyance de l'UBS se sont projetés encore plus loin dans l'avenir que 2050. Sur le long terme, ils arrivent ainsi à la conclusion que l'initiative sur les rentes peut combler entièrement le déficit de financement de l'AVS. ¹¹ Concrètement, le statu quo présente un déficit de financement de 89,3 pour cent du PIB. L'initiative sur les retraites permet de combler ce déficit, comme le montre le graphique ci-dessous.

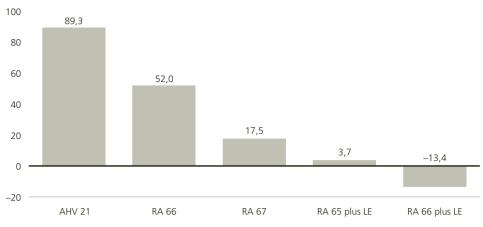
→ L'initiative sur les rentes garantit nos rentes durablement.

¹¹ Quelle: UBS, AHV 2030 – Szenarien zum Rentenalter, Seite 9.

Abbildung 5

Finanzierungslücke nach Reform

In Prozent des BIP, Basisjahr 2019, Produktivitätswachstum = 1,2 Prozent, realer Zinssatz = 2,2 Prozent



Quellen: BFS, BSV, BAG, EFD, FZG, UBS 2022

Qu'en est-il des personnes qui ne peuvent pas travailler plus longtemps?

Comme tout le monde ne peut pas travailler plus longtemps (p. ex. dans le secteur de la construction), nous soutenons depuis le début de la collecte de signatures des solutions individuelles par branche, telles qu'elles existent par exemple depuis longtemps dans le secteur de la construction, où les ouvriers du bâtiment peuvent déjà prendre leur retraite à 60 ans. Au Parlement également, nous avons soutenu des approches correspondantes pour un contre-projet (rente AVS minimale plus élevée, durée de vie active, exceptions pour certaines professions), mais nous n'avons pas réussi à convaincre les partis de gauche et le centre.

Autres effets de l'initiative sur les rentes

L'initiative sur les rentes n'a pas seulement un effet positif sur les finances de l'AVS. Son acceptation entraı̂ne également les conséquences suivantes :

La pénurie en main d'œuvre et la demande en main d'œuvre étrangère est réduite jusqu'à 23%

Selon une étude réalisée par Ecoplan sur mandat de la Confédération, l'initiative sur les retraites a le potentiel de réduire la migration nette vers la Suisse jusqu'à 23% d'ici 2050. En effet, le relèvement de l'âge de la retraite permettrait de recruter davantage de travailleurs en Suisse.

2. La TVA et les charges salariales sont réduites de manière dissuasive

Sans l'initiative sur les rentes, il faudrait augmenter fortement les impôts ou les cotisations salariales pour couvrir le déficit de l'AVS. D'autres alternatives à cela seraient des réductions de rentes ou de nouvelles dettes.

3. La Confédération économise 1 milliard de francs par an

La Confédération assume 20,2% des dépenses de l'AVS. Les dépenses de l'AVS diminueront d'environ 5 milliards de francs en 2050. 12

4. Environ 3 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires par an pour la Confédération, les cantons et les communes

Les recettes de l'AVS augmentent d'environ 1,2 milliard de francs en 2050 en raison de

¹² Quelle: BSV, https://www.parlament.ch/centers/documents/de/Bericht-1-BSV-vom-25-04-2023-D.pdf

l'allongement de la durée d'activité. ¹³ Ces revenus plus élevés ne sont pas seulement soumis aux cotisations AVS, mais aussi à l'impôt sur le revenu. Avec un taux d'imposition moyen de 20%, il en résultera en 2050 une augmentation des recettes fiscales d'environ 3 milliards de francs pour les trois niveaux de l'État.

5. atténuer la pénurie de main-d'œuvre

L'étude ci-dessus montre en outre que la pénurie de main-d'œuvre en Suisse peut être désamorcée grâce à l'initiative sur les retraites. D'ici 2033, la population active devrait augmenter de 69'000 équivalents plein temps et même de 131'000 équivalents plein temps d'ici 2043.

6. Des rentes plus conséquentes

Si l'âge de la retraite dans le 2e pilier est également adapté - ce que l'on peut supposer - cela entraînera une rente plus élevée par rapport au statu quo. Si l'âge de la retraite est par exemple de 66 ans, les assurés peuvent cotiser une année de plus et toucher une rente pendant une année de moins.

¹³ Quelle: BSV, Finanzperspektiven der AHV mit Renteninitiative und https://www.parlament.ch/centers/documents/de/Bericht-1-BSV-vom-25-04-2023-D.pdf